

Permanence associations

Jeudi 23 novembre entre 15h à 19h

A VILLIÉ MORGON

Salle du Château (à côté de la mairie)

Sans RV

Créer votre
asso

La responsabilité des
dirigeants

Gérer votre asso : les
obligations, tenir une
AG ...

La gouvernance :
Vous organiser, le
bureau, le CA, le rôle
de chacun

Recruter vos
intervenants : les
contrats...

Communiquer sur
les réseaux

Le bénévolat

Bénévoles
d'associations, vous
avez une question ?
Cette permanence
est pour vous !

Vous
développer

Organiser un
événement

Trouver des
financements

Et tant
d'autres ?

